

Paris, le 8 juin 2020

Le rapport police/population : le Parlement doit se saisir du débat

Alors que la colère gronde dans de nombreux pays face aux violences policières, la France - patrie des droits de l'homme, longtemps jugée exemplaire sur sa gestion des manifestations ne fait malheureusement pas exception. La défiance qui s'installe pour certains et grandit est une insulte à nos valeurs. **Dans notre République, nul ne devrait pouvoir dire "j'ai peur de la Police".**

Il aurait fallu sanctionner dès le départ et de manière exemplaire certains manquements à la déontologie mais les gouvernements successifs n'ont pas pris la mesure du problème. Nous considérons, en tant que parlementaires français, qu'il est de notre devoir de **proposer un débouché démocratique à ce face à face qui ressemble de plus en plus à une impasse.**

L'indignation légitime que toutes les formes de violences suscitent ne peut rester lettre morte, sous peine d'affaiblir durablement le principe de justice, le consentement à l'autorité, et notre démocratie. Il ne s'agit pas de caricaturer, généraliser, ou faire de raccourcis faciles ou de comparaisons hasardeuses avec d'autres pays. Mais derrière ce que certains réduisent à des "cas isolés", nous voyons des exemples inadmissibles, des brèches qui menacent de remettre en cause la cohésion sociale de notre pays.

Apporter des réponses politiques à cette crise de confiance permettra de rassurer les Françaises et les Français qui se sentent en insécurité, mais également de garantir aux forces de l'ordre des conditions sereines et apaisées dans l'exercice de leur mission. L'immense majorité des forces de l'ordre, dont la vocation est de servir et protéger nos concitoyens, mérite que tout soit fait pour rétablir cette admiration formidable que nous avons vue dans le regard de nos concitoyens au moment des attentats.

C'est pourquoi nous voulons inscrire au débat, en toute transparence, un certain nombre de questions, auxquelles il est indispensable d'apporter des réponses pour sortir par le haut de cette situation.

Encadrement des techniques d'interpellation et des contrôles d'identité, cam, refonte de l'IGPN, politique de recrutement et d'évolution professionnelle au sein de la police, amélioration des conditions de travail, meilleure répartition des effectifs, aide psychologique, lutte contre le sexisme... tout sera mis sur la table. Si une saine colère peut pacifiquement s'exprimer dans la rue, une démocratie digne de ce nom doit pouvoir lui offrir une réponse institutionnelle et collective. C'est ce à quoi nous allons nous atteler.

Nous organiserons, cet événement le jeudi 25 juin à 18h, avec des représentants de la société civile (avocats, associations, collectifs représentant les familles des victimes, magistrats...) et en lien avec les représentants des forces de police, un temps d'échanges et de travail visant à formuler des propositions pour renouveler et préciser leur doctrine d'intervention.